Produit 8045C

 Date de Révision 26/02/2019

Révision 2



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de Produit

Nom du Produit 8045C

Synonymes, Noms de Négociation Aucune information disponible.

1.2 Utilisations Identifiées Pertinentes de la Substance ou du Mélange et Utilisations Déconseillées

Utilisations Identifiées Aucune utilisation spécifique identifiée

Utilisations Déconseillées Aucune utilisation déconseillée n'a été identifiée.

1.3 Renseignements Concernant le Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Fournisseur Renishaw plc

Brooms Road Stone Business Park Stone, Staffordshire ST15 0SH

Royaume-Uni

+44 (0) 1785 285000 (pendant les heures de bureau au Royaume-Uni de 09h00 à 17h00

UTC).

Personne à Contacter msds@renishaw.com

1.4 Numéros Téléphoniques d'Urgence

Numéros Téléphoniques d'Urgence 112 / 15 ou numéro d'urgence local.

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la Substance ou du Mélange

Classification (EC 1272/2008)

Dangers Physiques et Chimiques Non classifié.
Santé Humaine Non classifié.
Environnement Non classifié.

2.2 Éléments d'Etiquetage

Contient Pas applicable.

Étiquetage Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008

 $\label{eq:continuous} Aucun \ pictogramme \ n'est \ requis.$

Mention d'Avertissement Pas de signal verbal

Mentions de Danger Aucune mention de danger requis

Conseils de Prudence Aucune Conseils de prudence requis

2.3 Autres Dangers

Pas applicable.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substance

Pas applicable.

3.2 Mélanges

Prénom	Identificateur de Produit	Reg. EU 1272/2008	%
bis (2- (2-butoxyéthoxy) éthyl) adipate	CAS-No.: 141-17-3 EC No.: 205-465-5		30-60%
IPolyethylene-Polynronylene Glycol	CAS-No.: 9082-00-2 EC No.:		30-60%
This (7-athylhavyl) cahacata	CAS-No.: 122-62-3 EC No.: 204-558-8		10-30%

Le Texte Complet de Toutes les Mentions de Danger Est Disponible Dans la Section 16.

Commentaires sur la Composition Les données présentées sont conformes aux dernières directives CE.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des Premiers Secours

Contact Cutané

Informations Générales Fournir les premiers secours, du repos, de la chaleur et de l'air frais En règle générale, en

cas de doute ou si les symptômes persistent, contacter obligatoirement un médecin. Obtenir une assistance médicale pour toutes brûlures ou lésions oculaires, indépendamment du degré de gravité apparent. Le personnel des premiers secours doit être conscient des risques

qu'eux-mêmes encourent durant le sauvetage.

Inhalation Si ce produit était inhalé et si des symptômes se produisaient, déplacer la personne exposée

à l'air frais immédiatement. Si la respiration est difficile, fournir de l'oxygène. Obtenir une

assistance médicale. Maintenir la personne au chaud et au repos.

Si ce produit était ingéré, écarter immédiatement la victime de la source d'exposition. Bien Ingestion

> rincer la bouche. Ne pas provoquer de vomissements. Fournir de l'air frais, de la chaleur et du repos, de préférence dans une position assise confortable. Obtenir immédiatement une assistance médicale! Ne jamais réaliser de bouche à bouche sur une personne inconsciente. Laver immédiatement à l'eau, de préférence sous la douche, en enlevant les vêtements

souillés au fil du lavage. Obtenir une assistance médicale si l'irritation persiste ou si des

cloques surviennent. Les vêtements souillés doivent être lavés avant réutilisation.

Contact Oculaire Ne pas frotter les yeux. Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer doucement les

yeux à l'eau pendant au moins quinze (15) minutes, en soulevant les paupières supérieures et inférieures de temps en temps. Éviter de contaminer un œil intact. Enlever les lentilles de contact le cas échéant et si l'opération s'avère facile. Obtenir une assistance médicale.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Différés

Informations Générales La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Inhalation Pas de symptômes spécifiques rapportés. Ingestion Pas de symptômes spécifiques rapportés. Contact Cutané Pas de symptômes spécifiques rapportés. **Contact Oculaire** Peut causer une irritation oculaire temporaire.

4.3 Indication des Éventuels Soins Médicaux Immédiats et Traitements Particuliers Nécessaires

Notes pour le Médecin Traiter selon les symptômes.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'Extinction

Moyens d'Extinction Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour les matériaux environnants :

Produits chimiques secs en poudre, dioxyde de carbone, mousse à vaporiser.

Moyens d'Extinction Inappropriés Jet d'eau à volume élevé.

5.2 Dangers Particuliers Résultant de la Substance ou du Mélange

Produits de Combustion Dangereux Pendant un incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être formés.

Risques Particuliers d'Incendie et d'Explosion

Dangers Spécifiques

Pas de risques d'incendie ou d'explosion inhabituels rapportés.

Des vapeurs dangereuses peuvent se former en cas de chauffage. Les sols peuvent devenir

glissants, éviter les chutes.

5.3 Conseils aux Pompiers

Techniques Spéciales de Lutte Contre L'incendie Si possible, combattre le feu à partir d'un emplacement protégé. Utiliser de la poudre, un agent chimique sec, du dioxyde de Carbonne, etc. lors d'un début d'incendie. En cas d'incendie important, utiliser une mousse pour étouffer les flammes. Éviter de respirer les vapeurs d'incendie. Ventiler les espaces fermés avant d'y entrer. Se positionner contre le vent pour éviter les fumées. Les récipients à proximité du feu doivent être enlevés immédiatement ou refroidis à l'eau si possible.

Équipement de Protection pour les Pompiers Les pompiers doivent porter un équipement de protection adapté et un appareil respiratoire isolant avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour les pompiers (y compris les casques, les bottes protectrices et les gants), conformément à la norme européenne EN 469, fourniront un niveau basique de protection pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Mesures d'Urgence

Précautions Individuelles Ne pas toucher ou marcher sur un déversement de substance. Évacuer et ventiler la zone.

Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser des outils manuels anti-étincelles et des équipements électriques antidéflagrants. Porter des vêtements protecteurs tels que décrits

dans la Rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Fournir une ventilation

adaptée. En cas de ventilation inadaptée, utiliser une protection respiratoire.

Suivre les conseils de manipulation de sûreté et d'équipement de protection personnelle

pour une utilisation normale du produit.

6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement

Précautions pour la Protection de

l'Environnement

Pour Les Secouristes

Ne pas déverser sur le sol ou dans les cours d'eau.

6.3 Méthodes et Matériel de Confinement et de Nettoyage

Méthodes et Matériaux de Confinement et de Nettoyage Arrêter les fuites lorsque cela ne présente pas de risques. NE PAS toucher le produit déversé! Porter l'équipement de protection nécessaire. Ventiler et évacuer la zone. Éliminer toutes les sources d'ignition. Porter un respirateur si la ventilation n'est pas adéquate.

Absorber les déversements avec un matériau absorbant non combustible, le sable. Toujours s'assurer que les déchets et matériaux contaminés soient collectés et enlevés de la zone de travail le plus vite possible dans un récipient convenablement étiqueté. Dans le cas d'un de déversement à grande échelle, bâtir une digue de sable autour de la zone pour arrêter la propagation des déversements. Nettoyer la zone de travail à l'eau.

6.4 Référence à d'Autres Rubriques

Référence à d'Autres Rubriques

Voir la rubrique 1 pour les contacts d'urgence. Pour la protection personnelle, voir la rubrique 8. Pour l'élimination des déchets, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation

Manipulation Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. L'électricité statique et la

formation d'étincelles doivent être évitées. Ne pas manger, boire ou fumer lors de

l'utilisation du produit. Ne pas utiliser de lentilles de contact. Éviter le contact avec la peau

et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs. Fournir une bonne ventilation.

Porter un équipement de protection personnelle. Manipuler et ouvrir le récipient avec soin. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielles.

7.2 Stockage

Précautions de Stockage Bien fermer le contenant et le ranger dans un endroit sec, frais et sombre, à l'abri de la

lumière directe du soleil. Pour sceller un contenant ouvert : purger le contenant avec de l'azote gazeux ou de l'air sec et le fermer hermétiquement. Interdire les sources d'inflammation à proximité de la zone de stockage. Ne pas exposer à des températures

supérieures à 50 °C

Classe de Stockage Stockage de produits chimiques. À conserver à l'écart des acides, des bases, des agents

oxydants et de l'eau. Manipuler et stocker de la même manière que l'isocyanate.

7.3 Utilisation(s) Finale(s) Particulière(s)

Utilisation(s) Finale(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Rubrique 1.

Particulière(s)

Description de L'utilisation Utiliser uniquement selon les indications.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Valeurs Limites d'Exposition

Commentaires sur les Ingrédients Aucune limite d'exposition sur le lieu de travail n'est.

8.2 Contrôles d'Exposition

Équipement de Protection



Contrôles Techniques Appropriés

Protection Respiratoire

Protection des Mains

Protection des Yeux Visage

Autre Protection

Mesures d'Hygiène

Les installations destinées à la manipulation de ce produit devraient constituer un système fermé. S'assurer que les surfaces et les planchers sont faits de matériaux non perméables. Mettre en place une ventilation adéquate, y compris une extraction locale appropriée. Lorsque l'évaluation des risques montre que les respirateurs purificateurs d'air sont adaptés, un respirateur à masque couvrant tout le visage, conformément à EN143, ainsi que des cartouches de respirateurs adaptées de rechange pour les contrôle d'ingénierie. Si le respirateur est le seul moyen de protection, utiliser un respirateur à adduction d'air pur avec masque couvrant tout le visage. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés par les normes gouvernementales adaptées comme CEN (UE).

Changer les filtres régulièrement. Utiliser une protection respiratoire telle que spécifiée par un hygiéniste industriel ou tout autre professionnel qualifié si les concentrations dépassent les limites figurant dans la Rubrique 8. Les composants de protection de type A / organiques sont recommandés.

Lorsqu'un contact manuel est susceptible de se produire, le port de gants approuvés par les normes concernées (ex : Europe : EN374) est recommandé. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Matériau suggéré : Nitrile. Chloroprène. Épaisseur de couche : >= 0.35 mm. Consulter le fabricant pour un avis spécifique.

Utiliser une technique de retrait des gants adaptée (sans toucher la surface externe du gant) pour éviter tout contact de la peau avec ce produit. Jeter les gants contaminés après usage conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques de laboratoire. Changer les gants régulièrement. La sélection du matériau des gants dépend de la prise en compte des durées de pénétration, des taux de diffusion et de dégradation et de la concentration propre au lieu de trouvil

Porter des lunettes de sécurité ou un masque facial pour éviter toute possibilité de contact oculaire. Utiliser un équipement de protection oculaire testé et approuvé selon les normes

gouvernementales concernées comme EN 166 (UE).

Porter des vêtements adaptés pour éviter toute possibilité de contact avec la peau. EPI suggéré: Combinaisons intégrales résistantes au feu / aux produits chimiques avec des chaussures de sécurité conductrices de l'électricité ou des sangles de mise à la terre.

L'équipement de protection personnelle pour le corps doit être sélectionné selon la tâche à

effectuer et les risques impliqués et doit être validé par un spécialiste.

Observer les normes d'hygiène habituelles. Maintenir le récipient hermétiquement fermé. Ne pas manger, boire ou fumer durant le travail. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Conserver le récipient bien fermé. Lavage immédiat si

la peau devient humide ou contaminée.

Conditions de Traitement Vérifier que des systèmes de rinçage des yeux soient disponibles à proximité sur le lieu de

travail.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations Générales

Aspect Aucune information disponible. Couleur Aucune information disponible. Odeur Aucune information disponible.

Seuil Olfactif - Inférieur Aucune information disponible.

Seuil olfactif - Supérieur Aucune information disponible.

Valeur Ph, Solution Concentrée Aucune information disponible.

Valeur Ph, Solution Diluée Aucune information disponible.

Point de Fusion/Point de Congélation Aucune information disponible.

Point Initial d'Ébullition et Intervalle Aucune information disponible.

d'Ébullition

Point d'Éclair Aucune information disponible.

Taux d'Évaporation Aucune information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible.

Limite d'Inflammabilité -

Inférieur(%)

Aucune information disponible.

Limite d'Inflammabilité -

Supérieure(%)

Aucune information disponible.

Pression de Vapeur Aucune information disponible.

Densité de Vapeur (air=1) Aucune information disponible.

Densité Relative Aucune information disponible.

Masse Volumique Aucune information disponible.

Solubilité(s) Aucune information disponible.

Température de Décomposition Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-Octanol/Eau Aucune information disponible.

Température d'Auto-Inflammabilité Aucune information disponible.

(°C)

Viscosité Aucune information disponible.

Propriétés Explosives Non classé comme explosif.

Propriétés Comburantes Aucune information disponible.

9.2 Autres Informations

Poids Moléculaire Aucune information disponible.

Composé Organique Volatile Aucune information disponible.

Autres Informations Aucune note.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Réactivité Stable dans les conditions de transport et de stockage recommandées et selon l'usage

recommandé.

10.2 Stabilité Chimique

Stabilité

Stable dans des conditions de température normales et selon l'usage recommandé.

10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses

Réactions Dangereuses Pour plus d'informations sur les dangers, consulter la section 10.1.

Polymérisation Dangereuse Aucune information disponible.

Polymérisation Description Inconnu.

10.4 Conditions à Éviter

Conditions à Éviter Chaleur, étincelles, flammes nues, températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5 Matières Incompatibles

Matières Incompatibles Eau, humidité. Stocker à l'écart d'agents acides, alcalins et oxydants.

10.6 Produits de Décomposition Dangereux

Produits de DécompositionLa décomposition ou la combustion thermique peut libérer des oxydes de carbone et d'autres

Dangereux gaz ou vapeurs dangereuses.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les Effets Toxicologiques

Informations sur les Effets Pas d'informations toxicologiques pour le produit fini général.

Toxicologiques

Toxicité Aiguë (Oral LD50)Aucune information disponible.Toxicité Aiguë (Dermique LD50)Aucune information disponible.Toxicité Aiguë (Inhalation LD50)Aucune information disponible.

Lésions Oculaires Graves/Irritation

Oculaire

Peut provoquer des irritations oculaires temporaires.

Corrosion Cutanée/Irritation Cutanée Aucune information disponible.

Sensibilisation RespiratoireAucune information disponible.Sensibilisation CutanéeAucune information disponible.

Mutagénicité Sur Les Cellules

Germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles -

Exposition Unique :

STOT - Exposition unique Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles -

Exposition Répétée :

STOT - Exposition répétée Aucune information disponible.

InhalationPas de symptômes spécifiques rapportés.IngestionPas de symptômes spécifiques rapportés.Contact CutanéPas de symptômes spécifiques rapportés.Contact OculairePeut causer une irritation oculaire temporaire.

Gestion des Déchets Lors de la manipulation de déchets, observer les précautions de sûreté concernant la

manipulation du produit.

Voies de PénétrationAucune information disponible.Organes CiblesPas d'organes cibles spécifiés.

Danger par AspirationAucune information disponible.Reproductive ToxicityAucune information disponible.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité Aiguë - PoissonAucune information disponible. **Toxicité Aiguë - Invertébrés**Aucune information disponible.

Aquatiques

Toxicité Aiguë - Plantes Aquatiques
Toxicité Aiguë - Micro-organisme
Toxicité Chronique - Poisson
Toxicité Chronique - Invertébrés

Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.
Aucune information disponible.

Aquatiques

Toxicité Chronique - Plantes

Aucune information disponible.

Aquatiques

Toxicité Chronique - Micro-

Aucune information disponible.

organisme

Écotoxixité Pa

Pas d'informations écologiques sur le produit fini.

Eco Toxicologiques Informations Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du règlement (CE) n°

1272/2008.

12.2 Persistance et Dégradabilité

DégradabilitéAucune information disponible.Demande Biologique en OxygèneAucune information disponible.Demande Chimique en OxygèneAucune information disponible.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Potentiel de Bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Facteur Bioacculmation Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-Octanol/Eau Aucune information disponible.

12.4 Mobilité

Mobilité Aucune information disponible. Aucune information disponible.

12.5 Résultats des Évaluations PBT et vPvB

Résultats des Évaluations PBT et

vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres Effets Néfastes

Autres Effets Néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L\'ÉLIMINATION

Gestion des Déchets Lors de la manipulation de déchets, observer les précautions de sûreté concernant la

manipulation du produit.

13.1 Méthodes de Traitement des Déchets

Méthodes d'Élimination Éliminer les déchets et résidus conformément aux exigences des autorités locales et

conformément à toutes les réglementations locales, nationales et internationales.

Concernant l'élimination des déchets, utiliser un agent d'élimination des déchets industriels

agréé.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

Numéro ONU (ADR)Pas applicable.Numéro ONU (IMDG)Pas applicable.Numéro ONU (IATA)Pas applicable.

14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies

ADR Nom d'Expédition Pas applicable.

IMDG Nom d'Expédition Pas applicable.

IATA Nom d'Expédition Pas applicable.

14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport

ADR Classe Pas applicable.

IMDG Classe Pas applicable.

IATA Classe Pas applicable.

Étiquettes de Transport Pas applicable.

14.4 Groupe d'Emballage

ADR/RID/ADN Groupe d'Emballage Pas applicable.
IMDG Groupe d'Emballage Pas applicable.
IATA Groupe d'Emballage Pas applicable.

14.5 Dangers pour L'environnement

ADR Non IMDG Non IATA Non

14.6 Précautions Particulières à Prendre par L'utilisateur

EMS Pas applicable.
Code d'Action Urgente Pas applicable.
Numéro d'Identification du Danger Pas applicable.

ADR)

Code de Restriction du Tunnel Pas applicable.

14.7 Transport en Vrac Conformément à l'annexe II de la Convention Marpol106 et au Recueil IBC

Pas applicable.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/Législation Particulières à la Substance ou au Mélange en Matière de Sécurité, de Santé et d\'Environnement

Legislation Européenne Règlementation (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre

2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et rejetant les Directives 67/548/EEC et 199/45/EC, et modifiant la Règlementation (CE) n° 1907/2006 avec des modifications. Le format de la Fiche de données de sécurité du système international harmonisé des Nations Unies (Annexe IV) est appliqué en tant que l'Annexe II de REACH n°453/2010 du 20 mai 2010 modifiant la règlementation (CE)

n°1907/2006.

Code de Pratique Approuvé

Note sur la directive concernant les limites d'exposition sur le lieu de travail EH40/2005.

Limites d'exposition professionnelle à l'exposition professionnelle aux agents chimiques en

France, ED 984, INRS, Paris, 2012.

Évaluation de la Sécurité Chimique Aucune évaluation sur la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Informations Générales

La fiche de données de sécurité est conforme à la Règlementation Reach (CE) n° 453/2010.

Commentaires de Révision

[1]Informations mises à jour - traductions Françaises uniquement. Il s'agit d'un deuxième

numéro.

Date de Révision 26/02/2019

Révision 2

Fiche de Données de Sécurité Statut Approuvé

Mentions de Danger en Pleine

Avertissement

Ces informations concernent uniquement le document spécifiquement désigné et peuvent ne pas être valides pour des documents

Numero de Document, 11-3000-3001-01-A_TA - Date de Revision, 20 Jevriei 2013 - Revision, 2
utilisés en combinaison avec d'autres documents ou dans tout procédé. Ces informations sont, à la connaissance de la société, justes et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune garantie ou déclaration n'est donnée quant à leur justesse, leur fiabilité ou leur exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la convenance de ces informations à son propre usage particulier.